



OFFRE D'EMPLOI

AGENT(E) – SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

POSTE TEMPORAIRE – 16 SEMAINES

La Municipalité de Lac-Supérieur, campée dans la région des Laurentides, compte quelque 4000 citoyens permanents et villégiateurs. Elle se caractérise par ses nombreux lacs, ses montagnes et ses paysages sauvages dignes de mention.

La Municipalité est à la recherche de candidats pour pourvoir un poste d'agent(e) au Service de l'urbanisme et de l'environnement. Il s'agit d'un poste syndiqué à temps plein (37.5 heures/semaine).

Responsabilités :

Sous la supervision de la Directrice du Service de l'urbanisme et de l'environnement, le titulaire du poste assure l'application de la réglementation municipale en matière d'urbanisme et d'environnement.

Les principales tâches reliées au poste sont les suivantes :

- Sensibiliser les citoyens et effectuer des inspections pour s'assurer du respect des mesures de protection des bandes riveraines;
- Renseigner et accompagner les citoyens relativement à certaines demandes de permis et certificats, ainsi que sur les différents règlements;
- Traiter certains dossiers d'infraction et effectuer les suivis nécessaires à l'application de la réglementation municipale;
- Réaliser des inspections pour assurer le suivi de certains permis et certificats émis;
- Effectuer l'inspection de piscines sur le territoire afin de s'assurer de la sécurité des installations;
- Autres tâches connexes.

Exigences :

- Détenir ou être en voie d'obtenir un diplôme collégial ou universitaire en environnement, urbanisme, aménagement du territoire ou d'un domaine connexe.
- Bonne maîtrise de la suite Microsoft Office.
- Permis de conduire valide (un véhicule sera fourni pour les déplacements).

Qualités essentielles :

Fortes aptitudes pour les relations interpersonnelles, tact et diplomatie pour la sensibilisation citoyenne, méthodique, sens de l'organisation et des responsabilités, rigueur administrative et esprit d'analyse, capacité à travailler seul sur le terrain, avoir une bonne condition physique.

Entrée en fonction : Avril ou mai 2026

Conditions salariales :

Ce poste temporaire a une durée de 16 semaines à raison de 37½ heures/semaine, le taux horaire est entre 23.50\$ et 25.00\$ selon l'expérience.

Dépôt des candidatures :

Vous devez adresser votre candidature par courriel à l'adresse suivante : directionurbanisme@muni.lacsuperieur.qc.ca, par télécopieur au 819-688-3010 ou par la poste à l'adresse suivante :

Municipalité de Lac-Supérieur
À l'attention de Audrey Desjardins
Directrice du Service de l'urbanisme et de l'environnement
1281 chemin du Lac-Supérieur
Lac-Supérieur, Québec, J0T 1J0

Date limite de réception des candidatures : 23 mars 2026

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi. Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.